

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE A LUXEMBOURG

16 SEPTEMBRE 1957

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

6^e ANNÉE N° 29

SOMMAIRE

HAUTE AUTORITÉ

Informations

- Avis de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier aux Associations d'Entreprises relevant de la Communauté (Article 48 du Traité)* 491/57

COUR DE JUSTICE

Communications

- Recours présenté le 2 septembre 1957 par le Comptoir de vente du charbon de la Ruhr «Geitling», S. a. r. l., à Essen, et par les sociétés minières du bassin de la Ruhr, groupées au sein du Comptoir de vente du charbon de la Ruhr «Geitling», S. a. r. l., à Essen (Affaire N° 16-57)* 492/57

PUBLICATIONS
de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

ÉDITIONS DE LA HAUTE AUTORITÉ

EDITIONS DE LA HAUTE AUTORITÉ		Prix	
Périodiques		F. B.	F. F.
Bulletin Statistique — Publication bimestrielle —		90,—	750
Abonnement pour 1956 (6 numéros)		450,—	3.750
Nos de référence		Brochures	
10	Exposé sur la situation de la Communauté, du 10 janvier 1953(*)	20,—	170
1008	Rapport général sur l'Activité de la Communauté (10 août 1952—12 avril 1953) (*)	20,—	170
1069	Rapport spécial sur l'établissement du marché commun de l'acier; supplément au Rapport général sur l'Activité de la Communauté, mai 1953 (*)	15,—	125
1056	Rapport sur les problèmes posés par les taxes sur le chiffre d'affaires dans le marché commun (*)	43,—	360
1233	Exposé sur la situation de la Communauté au début de 1954 (*)	18,—	150
1322	Deuxième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (13 avril 1953—11 avril 1954) (*)	40,—	340
1576	Troisième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (12 avril 1954—10 avril 1955) (*)	40,—	340
1487	La Formation professionnelle dans l'Industrie sidérurgique des pays de la Communauté	90,—	760
1577	Répertoire des produits sidérurgiques et des entreprises du marché commun de l'acier	60,—	500
1669	La Formation professionnelle dans les houillères des pays de la Communauté	180,—	1500
1724	Réadaptation et Réemploi de la main-d'œuvre (*)	50,—	420
1743	Quatrième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (11 avril 1955—8 avril 1956) (*)	50,—	420
1785	Les Investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté	45,—	380
1809	Obstacles à la mobilité des travailleurs et problèmes sociaux de réadaptation	50,—	420
1812	Comparaison des revenus réels des travailleurs des industries de la Communauté	50,—	420
1856	Les régimes de sécurité sociale applicables aux travailleurs du Charbon et de l'Acier dans la Communauté et en Grande-Bretagne (2 volumes)	2000,—	16800
1895	Cinquième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (9 avril 1956—13 avril 1957) (*)	60,—	500
1932	Mémento de statistiques 1957	30,—	250

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté. Les publications marquées d'un astérisque (*) existent également en langue anglaise.

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P. O. Box 569, London S. E. 1.

HAUTE AUTORITÉ

INFORMATIONS

Avis de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier aux Associations d'Entreprises relevant de la Communauté

(Article 48 du Traité)

Par lettre adressée le 13 septembre 1957 au Président du Comité Consultatif, la Haute Autorité a demandé au Comité de procéder aux consultations prescrites par le paragraphe 15, alinéa 6 — juncto 29, chiffre 1, *d* — et par le paragraphe 29, chiffre 3 de la Convention relative aux dispositions transitoires,

— sur les demandes d'exceptions à l'harmonisation des tarifs douaniers des Etats membres à l'expiration de la période de transition, qui ont été introduites par les Gouvernements français et italien.

Les Associations d'Entreprises relevant de la Communauté ont, en vertu de l'Article 48, alinéa 2 du Traité, le droit de soumettre à la Haute Autorité les observations de leurs Membres sur les objets de consultation ci-dessus indiqués.

Les observations éventuelles doivent parvenir à la Haute Autorité au plus tard le vendredi 27 septembre 1957.

Luxembourg, le 13 septembre 1957

Pour le Secrétaire de la Haute Autorité,

absent

M. JAURANT-SINGER

Membre du Secrétariat

COUR DE JUSTICE

COMMUNICATIONS

Recours présenté le 2 septembre 1957 par le Comptoir de vente du charbon de la Ruhr «Geitling», S. a. r. l., à Essen, et par les sociétés minières du bassin de la Ruhr, groupées au sein du Comptoir de vente du charbon de la Ruhr «Geitling», S. a. r. l., à Essen

(Affaire N° 16-57)

Le Comptoir de vente du charbon de la Ruhr «Geitling», S. a. r. l., à Essen, et les sociétés minières du bassin de la Ruhr, groupées au sein du Comptoir de vente du charbon de la Ruhr «Geitling», S. a. r. l., à Essen, représentées par ce dernier, tous représentés par M^e Werner von Simson, avocat à la Cour d'Appel de Düsseldorf, ont saisi le 2 septembre 1957 la Cour de Justice d'un recours contre la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et ont fait élection de domicile chez M^e von Simson, 20, Route de Luxembourg, Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.

Les requérants concluent à ce qu'il plaise à la Cour

«annuler les articles 5 (1) et 15 (2) de la décision de la Haute Autorité N° 16-57 du 26 juillet 1957 (*Journal Officiel de la Communauté* du 10 août 1957, N° 24, page 319/57).»

Dans une demande adressée à la même date au Président de la Cour de Justice, les requérants concluent également,

«à ce qu'il soit sursis à l'exécution de l'article 15 (2) de la décision N° 16-57 de la Haute Autorité du 26 juillet 1957 jusqu'à l'arrêt de la Cour, subsidiairement jusqu'au 31 octobre 1957.»

VIENT DE PARAÎTRE:

**«LES RÉGIMES DE SÉCURITÉ SOCIALE
APPLICABLES
AUX TRAVAILLEURS DU CHARBON ET DE L'ACIER
DANS LA COMMUNAUTÉ
ET EN GRANDE-BRETAGNE»**

Préface de M. Paul FINET,
Membre de la Haute Autorité

La Haute Autorité vient de publier un important ouvrage de 837 pages, en 2 volumes, sur les législations de Sécurité Sociale dont bénéficient les travailleurs du charbon et de l'acier dans les États membres de la Communauté et en Grande-Bretagne.

L'organisation des régimes, en particulier leurs rapports avec le corps médical, le financement — cotisations, contributions des États — sont analysés en détail ainsi que les conditions d'attribution et le montant des prestations.

Un chapitre, dans chaque monographie, est consacré aux relations internationales en matière de Sécurité Sociale du pays considéré: Conventions de l'O.I.T. — conventions bilatérales, multilatérales —, dispositions légales concernant les travailleurs étrangers ou le maintien des droits à l'étranger.

Pour faciliter les comparaisons soit entre les régimes des différents pays, soit entre les régimes d'un même pays — régime général et régimes spéciaux des mineurs ou des sidérurgistes quand il en existe —, l'ensemble des branches de la Sécurité Sociale, telle que celle-ci est définie par la Convention N° 102 de l'O.I.T., est analysé suivant un plan établi d'après le principe de la classification décimale, de telle sorte que le même détail se retrouve systématiquement dans chaque monographie sous le même numéro.

Ces monographies donnent l'état de la législation au 1^{er} janvier 1957. Cependant, une analyse de l'importante réforme du régime des pensions en Allemagne, votée en février dernier, a pu y être introduite en dernière heure.

Prix: Frsf. 16.800,— (frsb. 2.000,—)

Une mise à jour annuelle, facilitée par une impression au recto seulement sur feuillets mobiles, est prévue. Pour ces mises à jour, il ne sera pas pris d'abonnement; les feuillets nouveaux devront être demandés à la Haute Autorité au cours du premier trimestre de chaque année. Leur parution, ainsi que leur prix, qui variera suivant le nombre des modifications intervenues dans les différentes législations, seront annoncés dans le *Journal Officiel de la Communauté*.

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté*.

PUBLICATIONS

de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

ÉDITIONS DE L'ASSEMBLÉE COMMUNE

Périodiques

	Prix	
	F. B.	F. F.
Bulletin trimestriel de Bibliographie	20,—	170
Abonnement pour l'année 1957 (4 numéros)	65,—	550
Informations mensuelles sur la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et sur l'intégration européenne . .	15,—	125
Abonnement pour l'année 1957 (12 numéros)	150,—	1250

Brochures

Nos de
référence

212	Débats de l'Assemblée Commune. Compte rendu in extenso de la Session d'ouverture du 10 au 13 septembre 1952 et de la Session du 10 au 13 janvier 1953 (N° 1)	65,—	550
1033	Idem: Session extraordinaire du 11 mars 1953 (N° 2)	9,—	75
1074	Idem: Session ordinaire du 12 mai 1953 (N° 3)	4,—	35
1134	Idem: Session ordinaire du 15 au 23 juin 1953 (N° 4)	70,—	590
1273	Idem: Session extraordinaire du 14 au 16 janvier 1954 (N° 5)	50,—	420
1450	Idem: Session ordinaire du 11 au 21 mai 1954 (N° 6)	120,—	1000
1533	Idem: Session extraordinaire du 29 novembre au 2 décembre 1954 (N° 7)	60,—	500
1617	Idem: Session extraordinaire du 6 au 9 mai 1955 (N° 8)	22,—	180
1622	Idem: Session ordinaire du 10 au 14 mai et du 22 au 24 juin 1955 (N° 9)	120,—	1000
1684	Idem: Table analytique de l'exercice 1954-1955 (N° 10)	40,—	340
1683	Idem: Session extraordinaire du 22 au 25 novembre 1955 (N° 11)	60,—	500
1740	Idem: Deuxième Session extraordinaire mars 1956 à Bruxelles (N° 12)	50,—	420
1799	Idem: Session ordinaire du 8 au 11 mai et du 18 au 22 juin 1956 (N° 13)	120,—	1000
1846	Idem: Première Session extraordinaire du 27 au 30 novembre 1956 (N° 14)	60,—	500
1870	Idem: Table analytique de l'exercice 1955-1956 (N° 15)	40,—	340
1879	Idem: Deuxième Session extraordinaire du 12 au 15 février 1957 (N° 16)	70,—	590
1525	Règlement de l'Assemblée Commune	30,—	250
8401	Bibliographie Analytique du Plan Schuman et de la CECA	40,—	340
8402	Catalogue Analytique du Fonds de la CECA	70,—	590
1741	Annuaire manuel de l'année 1956	100,—	840
1817	Annuaire manuel de l'année 1957	100,—	840
1872	Un témoignage sur la Communauté des Six	45,—	380

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté.

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté européenne*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P. O. Box 569, London S. E. 1.